



Le Président du Syndicat Mixte
de l'Ouvèze Provençale

A

**Madame la déléguée,
Monsieur le délégué,**

Entrechaux, le **23 MAI 2024**

Madame la déléguée, Monsieur le délégué,

Une réunion du **Comité Syndical** est organisée dans la **salle du conseil (mairie), à Entrechaux** le :

Judi 30 mai 2024 à 9h00

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir y assister.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Validation du compte rendu du Comité Syndical du 27 mars 2024

Délibérations

3. Système d'endiguement de classe C de Chaffunes : définition, zones protégées et niveau de protection
4. Convention de gestion de vannage liée au système d'endiguement de Chaffunes
5. Convention de superposition d'usage liée au système d'endiguement de Chaffunes
6. Système d'endiguement de classe C de Vaison-la-Romaine : définition, zones protégées et niveau de protection
7. Modification du PV de mise à disposition de bien immeuble lié au système d'endiguement de Vaison-la-Romaine
8. Mise à jour du document d'organisation de l'exploitation et la surveillance du système d'endiguement de classe B protégeant les communes de Violès, Bédarrides et Sarrians contre les crues de l'Ouvèze

Informations et questions diverses

9. Crues des 10 mars et 1^{er} avril : désordres et suites à donner
10. Etat d'avancement des traitements des dégradations d'ouvrages par des tiers
11. Point d'avancement des études stratégiques
12. Récapitulatif des décisions du Président depuis le dernier Comité Syndical

Comptant sur votre indispensable présence, je vous prie de croire, Madame la déléguée, Monsieur le délégué, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Président,
Jean-François PERILHOU



POUR ASSURER LA BONNE TENUE DU COMITE SYNDICAL ET LES CONDITIONS DE QUORUM : MERCI DE CONFIRMER VOTRE PRÉSENCE ET DE RELAYER CETTE INVITATION A VOTRE SUPPLEANT EN CAS D'ABSENCE